



VALISSE

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19154974

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

18 NOV. 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0421 518 844**

Dénomination

(en entier) : **Pegibe**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **7890 Ellezelles, Rue Saint Mortier 35**

Objet de l'acte : **Rénomination d'administrateur(s) (délégué)**

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2018 que:

l'assemblée générale a décidé, avec l'unanimité des voix, de renouveler le mandat des administrateurs suivants à partir du 21/05/2018 pour une période de 6 ans, prenant fin après l'assemblée générale du 2024:

- La société anonyme Escoffimmo, immatriculée au registre des personnes morales de Mons-Charleroi, division Tournai sous le numéro 0462.957.046, ayant son siège social à 7890 Ellezelles, Rue Saint Motier 35;
- Monsieur Thomaes Christophe, domicilié à 9688 Schorisse, Omer Wattezstraat 13;
- Madame Sadoine Lisbeth, domiciliée à 7890 Ellezelles, Rue Saint Mortier 35.

Monsieur Thomaes Jean-Baptiste domicilié à 7890 Ellezelles, Rue Saint Mortier 35, agira comme représentant permanent de ladite société au sens de l'article 61, §2 du Code des Sociétés.

Le mandat des administrateurs désignés est rémunéré.

Il ressort du procès-verbal du Conseil d'Administration du 21/05/2018 que:

le conseil a décidé avec l'unanimité des voix de renommer la société anonyme Escoffimmo, ci-avant mentionné, comme président de la conseil et comme administrateur délégué de la société pour la durée de son mandat comme administrateur.

soussigné,

SA Escoffimmo

représentée par monsieur Jean-Baptiste Thomaes

administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 28/11/2019 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).